

ne veux pas que cette Chambre soit sous l'impression que ce chemin a été construit uniquement pour la province de l'Île du Prince-Edouard, car c'est un chemin aussi utile à la partie nord du Nouveau-Brunswick qu'à l'Île du Prince-Edouard. Je suis aussi prêt à louer le gouvernement d'avoir construit le chemin du Cap Traverso et d'avoir organisé le service des bateaux à glace, que je crois de beaucoup supérieur à celui qui existait auparavant.

Mon honorable collègue de Queen (M. Davies) ne s'est pas plaint du service des bateaux, il a passé là-dessus, parce que nous savons que c'est un service difficile, et nous sommes parfaitement satisfaits du gouvernement, qui fait ce qu'il peut sous ce rapport; mais ce dont nous nous plaignons c'est l'irrégularité de la distribution des malles après qu'elles sont arrivées dans l'île. Le maître général des postes doit savoir que les mois de novembre et de décembre sont les mois où il y a le plus d'affaires chez nous. C'est dans ce temps que les hommes d'affaires s'empressent d'expédier leurs produits et de faire leurs importations, et c'est alors que nous sommes en droit d'attendre du gouvernement qu'il nous donne le service le plus efficace. Dans le milieu de l'hiver nous ne sommes pas aussi exigeants, mais après que les bateaux d'été eurent cessé leurs voyages, un ou deux jours s'écoulèrent avant que le bateau d'hiver commençât son service; il prit une journée pour faire le voyage et n'arriva à Georgetown qu'à trois ou quatre heures, de sorte que les malles ne furent pas envoyées à Charlottetown pendant vingt-quatre heures. Cela est arrivé dans le mois de décembre, et l'un des organes du gouvernement sur l'île a fait remarquer que dans le mois de décembre, en quatorze jours nous n'avons reçu que sept malles, et quelques fois nous étions trois ou quatre jours sans recevoir de malle du tout. Même encore, lorsque le *Northern Light* eût cessé de traverser, trois ou quatre jours se sont écoulés avant que les bateaux d'hiver fussent prêts, et après cela il n'y avait pas de trains spéciaux pour distribuer les malles dans l'île. Voilà les inconvénients dont nous nous plaignons, voilà les griefs qui ont été maintes fois discutés dans cette Chambre et au Sénat, et nous regrettons d'être obligés de ramener cette question sur le tapis tous les ans. Cette fois j'espère que l'on remédiera à ces griefs pour toujours. J'espère que lorsque ce train sera organisé il restera, et que nous n'aurons plus besoin de parler de nouveau sur ce sujet.

Je regrette que le *Northern Light* n'ait pu faire un meilleur service que celui qu'il a fait cette année. Si la suggestion que j'ai faite l'année dernière avait été écoutée, d'adjoindre un autre bateau au *Northern Light*, je crois que les choses auraient été bien mieux faites qu'elles ne le sont, et le peuple aurait été bien plus satisfait. La manière dont il a été traité pour la navigation d'hiver cause beaucoup de mécontentement dans la province, mécontentement qui par la négligence du gouvernement augmente chaque année. Le résultat de cela sera, j'en suis convaincu, que bientôt, dans la province, une agitation se fera pour se séparer de la Confédération. Je ne veux pas prolonger ce débat plus longtemps, mais je dois rappeler un petit incident auquel le maître général des postes a fait mention, savoir: que le revenu d'une petite ville dans sa province est presque aussi considérable que celui de toute l'Île du Prince-Edouard. Je répondrai que nous ne recevons que les deux tiers du revenu que nous payons au trésor fédéral, et qu'il est fort mal à propos pour l'honorable monsieur d'avoir fait cet avancé, lui qui vient des provinces maritimes, et qui sait que nos marchands font venir leurs marchandises principalement de Montréal et d'Halifax, et qu'ils paient les droits sur ces marchandises dans ces dernières villes au lieu de les payer à Charlottetown, où ils devraient être payés et crédités à notre compte.

M. WELSH: Je ne veux pas prolonger cette discussion, mais le maître général des postes a parlé des instructions qu'il avait données au capitaine du *Northern Light* en lui

M. ROBERTSON

disant de partir quand il le jugerait à propos tout en étant tenu responsable du bateau, et il dit que le peuple de l'Île du Prince-Edouard n'a pas été satisfait de cela. Je le pense bien qu'il ne devrait pas être satisfait. Donner simplement instruction au capitaine de partir, et le tenir responsable de la sûreté du bateau. Naturellement il devait rester dans le port. Ce n'est pas ce dont mon honorable collègue a parlé du tout. En hiver nous avons à consulter le département des chemins de fer, celui de la poste et de la marine; nous savons comment les affaires officielles sont traitées et combien de temps cela prend d'avoir des informations de ces départements. Le gouvernement devrait avoir suffisamment confiance dans ses agents, et je crois que dans l'avenir il en aura assez dans ceux qu'il a sur l'île, pour qu'il ne soit pas nécessaire pour nous d'avoir des consultations à Ottawa pour ce qui devrait être fait dans l'Île du Prince-Edouard pour ces sortes de choses.

Je dis que ces affaires pourraient être laissées en toute sûreté entre les mains du surintendant du département du chemin de fer, du maître de poste et de l'agent du département de la marine, sans que nous soyons obligés de consulter Ottawa; je suis presque certain que le gouvernement en viendra à cette décision. Mon honorable ami a parlé des bateaux à glace. Je ne savais pas que mon honorable collègue avait parlé de ces bateaux, mais je dois dire que l'honorable monsieur a beaucoup amélioré le service de ces bateaux et que l'employé qu'il a nommé à cette charge, le capitaine McElhinney, a eu de grandes difficultés à surmonter et qu'il a fait beaucoup de bien. Le maître général des postes, lorsqu'il était dans le département de la marine, a fait beaucoup de bien pour nous, mais aussitôt que j'ai eu appris que l'on voulait retrancher les trains spéciaux, je suis venu le voir et il m'a traité de la manière la plus cordiale et la plus affable; mais il m'a dit qu'il pensait pouvoir épargner beaucoup d'argent de cette manière; je lui ai dit: "Vous ne pensez pas comme le peuple de l'Île, qui ne sera pas satisfait de cela, et pour qui vous devez faire quelque chose. Cependant il était évident qu'il croyait de son devoir d'épargner les deniers publics autant qu'il le pouvait. Nous avons correspondu à ce sujet, mais à la fin il est venu à la conclusion que nous pourrions nous en passer. Je dirai à l'honneur de l'honorable monsieur qu'il me traita de la manière la plus affable et la plus cordiale. Je ne prendrai pas le temps de la Chambre plus longtemps, car je comprends que des trains spéciaux ont été ordonnés.

M. PERRY: Le maître général des postes a fait un énoncé que je ne puis laisser passer inaperçu. Il a rendu la province de l'Île du Prince-Edouard responsable du montant dépensé l'année dernière pour l'amélioration de son service postal. Je ne parlerai pas du montant dépensé, mais je dois dire qu'il a inclus dans cette somme ce qu'il a payé au vapeur *Neptune*; il doit se rappeler que le *Neptune* ne voyage pas dans le détroit. Nous devons nous rappeler qu'aucun vapeur ne traverse maintenant; que le *Northern Light* n'a rien fait depuis le 8 janvier, et je trouve dans un rapport qui a été imprimé à la dernière session que le gouvernement a payé généreusement le *Neptune*. Je crois qu'il a été fait mention que le ministre de la marine a des intérêts privés dans ce bateau, mais à tout événement on a payé un montant de \$18,500 pour les quelques services que ce vapeur a rendus l'année dernière en traversant de Georgetown à Pictou, et voilà ce qui étonne le peuple de l'Île du Prince-Edouard. Combien de voyages ce vapeur a-t-il faits l'année dernière? On n'aurait pas envoyé le *Neptune* à l'aide du *Northern Light* si ce n'avait pas été en vue des élections générales. Le *Neptune* a fait 38 voyages l'année dernière, et j'ai été surpris d'entendre le ministre de la marine et des pêcheries dire dans une discussion l'année dernière que le *Neptune* avait servi pendant deux mois et demi entre la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard. Cela prouve que le ministre de la marine ne sait pas ce qu'il dit sur la pro-